



Direction du Développement Durable et de l'Environnement



BILAN FINAL

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
DE DUNKERQUE

2017 - 2020

SOMMAIRE

Introduction

- 1) La méthode employée
- 2) Les résultats de L'Atlas de la Biodiversité Communale de Dunkerque
- 3) Les préconisations de l'ABC
- 4) Le plan d'action
- 5) Le plan de financement de la démarche



Ce bilan final fait suite au rapport intermédiaire élaboré en octobre 2018 et permet de clôturer officiellement l'ABC de Dunkerque après 3 années de mise en œuvre.

Pour rappel, le besoin de mettre en œuvre un portait écologique du territoire est inclut dans le plan municipal en faveur de la biodiversité qui fixe la stratégie de préservation et de développement de la nature sur Dunkerque.

Ce plan présente la trame verte et bleue du territoire ainsi que les axes pour sa mise en œuvre, notamment, à travers les actions de gestion durable des espaces verts (avec la volonté de développer le patrimoine arboré à travers le plan 10 000 arbres qui s'achève cette année, la protection des arbres, leur entretien à long terme, leur classement au plan d'urbanisme...), le passage à l'action des habitants pour développer la nature en ville. Mais ces actions seront efficaces si nous avons une connaissance écologique du territoire, afin d'évaluer nos actions et de connaître leurs effets sur la faune et la flore.

La Ville de Dunkerque a donc choisi de lancer un Atlas de la Biodiversité (ABC) en 2017 avec l'aide du CPIE Flandre Maritime.

Le suivi de l'opération est assuré par un comité de pilotage qui se réunit une fois par an pour assurer le lien entre les différentes actions menées sur la nature en ville à Dunkerque par les différents partenaires institutionnels et associatifs et valide l'état d'avancement de l'ABC.

Dans le cadre de son plan communal de la biodiversité, la Ville de Dunkerque a réalisé un Atlas de la Biodiversité (ABC) en 2017 avec l'aide du CPIE Flandre Maritime. L'objectif premier était d'**approfondir notre connaissance de l'état écologique de Dunkerque** pour analyser les effets de nos actions sur la faune et la flore.

La Ville a bénéficié d'une aide financière (30% du cout total) par l'Office National pour la Biodiversité pour mener à bien la démarche sur 3 ans.

Cet ABC comportait deux volets :

Un volet d'expertises naturalistes et paysagère du territoire qui inclut la réalisation d'inventaire faune flore, et de définir des enjeux de biodiversité pour aider à la décision et,

Un volet sensibilisation et mobilisation de tous les publics en faveur de la biodiversité par le renforcement du pouvoir d'agir des citoyens et l'implication des agents de terrain.

1) La méthode employée :

- Au niveau technique :

L'ABC a donné lieu à de nombreux relevés faune flore réalisés sur le terrain par les écologues du CPIE, les résultats sont reportés sur les bases de données au niveau régionale et nationale. Ces dernières permettent des actualisations des statuts de protection, de rareté, de menace...

- Au niveau de la mobilisation des publics :

Le Défi Photo Nature est une action participative qui propose aux habitants d'envoyer des photos d'une espèce de faune ou flore présente dans leur jardin, balcon, terrasse pour enrichir les données écologiques. Les supports de transmission des photos diversifiés (MMS, mail, page Facebook, Instagram), la communication entreprise par la Ville et le CPIE Flandre Maritime, mais aussi la facilité de la démarche (aucune compétence naturaliste ou artistique n'est demandée) ont conduit plus de 200 personnes à participer.

- Au niveau de la participation des agents des espaces verts :

Des sensibilisations à la biodiversité ont été organisées avec près de 150 agents des espaces verts, afin de leur permettre de participer aux inventaires pour enrichir les données, valoriser leur travail et approfondir leur connaissance sur les espèces présentes.

- Outils de communication réalisés pour le grand public :

Après réalisation de la démarche, des outils de restitution des résultats, pour informer le grand public ont été réalisés, des rolls up par quartier, une cartographie générale avec les espèces emblématiques, des nuanciers avec les principales espèces par milieux, des posts sur facebook...



2) Les résultats de l'ABC de Dunkerque :

Les inventaires naturalistes ont permis de découvrir ou de confirmer la richesse écologique du territoire de Dunkerque.

En effet, les relevés floristiques ont mis en avant **plus de 675 plantes, arbustes et arbres différents**. Ce chiffre est très important, puisqu'il représente plus de la moitié de l'ensemble de la flore visible dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, au vu de la superficie de Dunkerque, cette richesse floristique est exceptionnelle. En outre, cette biodiversité ne se concentre pas uniquement aux 2 cœurs de nature de Dunkerque, à savoir, le parc du Vent et le Fort de Petite-Synthe mais bien sur l'ensemble de Dunkerque avec des spécificités sur chaque quartier.

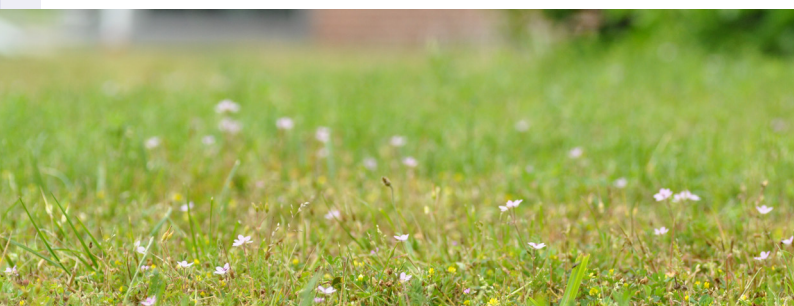
Toujours en comparant au niveau régional, les **oiseaux sont également bien présents, avec plus de 60 espèces nicheuses, (soit un 1/3 du total de la Région)**, tout comme les reptiles (1/3), les papillons de jour (1/3), les mammifères (1/4) ou les amphibiens (1/4).

Ces trois années d'inventaires ont permis de confirmer la richesse écologique du territoire de la Ville de Dunkerque, à savoir, la présence :

- D'une biodiversité ordinaire mais nécessaire, abondamment présente sur le territoire. C'est le cas par exemple de nombreux pollinisateurs (abeilles sauvages, syrphes, guêpes...) ou des plantes à fleurs qu'ils butinent ;
- D'espèces qui apparaissent en ville et qui ne bénéficient pas d'une bonne image (renard, goélands, chauve-souris...)
- Non négligeables d'espèces faunistiques et floristiques protégées, rares, voir menacées, comme l'Hypolaïs ictérine, un oiseau dont une grande partie des nicheurs en France se trouve au nord d'une ligne allant de Calais à Cassel, ou encore du Plantain d'eau lancéolé, une plante protégée victime des atteintes aux zones humides ;
- D'espèces exotiques envahissantes avérées, potentielles ou futures (le long du canal exutoire, la vélo route voie verte, franche littoral de Malo, le long du canal de Bourbourg) : Sénéçon en arbre, Passerage à larges feuilles...

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat :

- L'emplacement géographique de la commune (littoral, port industriel et commercial, milieux sableux calcaires...);
- La mosaïque de milieux favorable à la diversité animale et végétale ;
- La gestion des espaces verts effectuée depuis quelques années...



3) Les préconisations de l'ABC :

Afin de conserver cet état écologique et l'améliorer, il convient de tenir compte des préconisations de l'Atlas de la biodiversité dans les projets à venir, aussi il est proposé de :

Partager la connaissance de cette richesse écologique pour mieux la préserver :

- Auprès des agents des espaces verts dont c'est le cœur de métier : poursuivre les sensibilisations et préconisations de gestion sur le terrain
- Auprès des décideurs pour en prendre compte dans les futurs projets d'aménagements : Elus locaux, paysagistes et urbanistes de l'Agur, les acteurs concernés de la CUD, du GPMD...
- Auprès du grand public : soirée débat sur les services rendus de la biodiversité, la préservation de la nature en ville, travail en lien avec la Halle aux sucres

Limitier voire éradiquer les espèces envahissantes exotiques (EEE) :

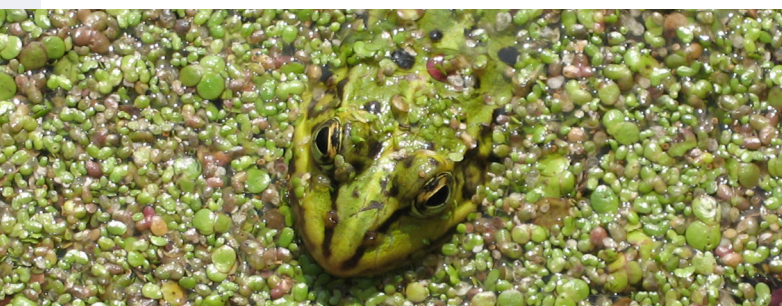
- Elaborer une liste des EEE à proscrire des achats de végétaux
- Revoir la conception et l'aménagement de certains espaces verts les plus marqués par la présence des EEE
- Coordonner un groupe de veille avec la CUD pour éviter la propagation des espèces sur le territoire communautaire

Renforcer le maillage bleu du territoire :

- Développer les zones humides, en variant les typologies (mares, fossés, noues, bas-fonds...) afin de pouvoir les intégrer dans un maximum d'espaces possibles et pas seulement dans les cœurs de nature connus et reconnus
- Préserver les mares et les autres zones humides, qui sont les supports d'une biodiversité très riche (amphibiens, libellules...) mais aussi des espaces d'écroulement de crue ou encore récréatifs pour la population lors des projets d'aménagement,
- Assurer le suivi écologique et l'entretien du réseau des zones humides des espaces publics (8 zones humides actuelles présentes dans les parcs publics et cœur de nature)

Associer les habitants et les agents des espaces verts :

- Sensibilisation aux attraits des espèces les moins aimés (renard, chauve-souris...)
- Poursuivre une science participative pour garder le lien avec la population (les arbres présents dans les jardins privés par exemple)
- Favoriser la biodiversité dans les jardins avec de petits moyens et accessible à tous, comme sur le jardin au naturel...
- Proposer un diagnostic écologique des jardins privés et préconisations par les associations environnementales du territoire
- Sensibiliser sur les bons gestes à adopter face à la biodiversité sauvage en ville (ne pas nourrir les animaux, ne pas s'approcher des mammifères marins échoués, aménagement pour favoriser le déplacement ...)



Au niveau stratégique :

- Fixer des objectifs de préservation et de gestion pour augmenter les espèces patrimoniales présentes
- Participer à l'élaboration du plan arbre en ville avec les futures essences à privilégier adapter aux changements climatiques, à la santé et les lieux à renaturer...
- Uniformiser les plans de gestion des espaces verts et des cœurs de nature (parc du vent...) avec ceux de la CUD et les décliner en fiches actions. Promouvoir le travail réalisé par l'obtention de labels éco jardin en conformité avec la CUD.
- Inscrire la pérennité des parcs publics et des cœurs de nature dans les documents d'urbanisme (classement en NL)
- Préserver les haies arbustives dans les propriétés privées et éviter l'installation de séparations en bois ou en plastique avec un panel de solutions
- Définir un volet environnemental à inclure dans les cahiers de charges des études d'aménagement urbain
- Proposer des solutions alternatives à l'arrosage d'eau potable dans les espaces verts

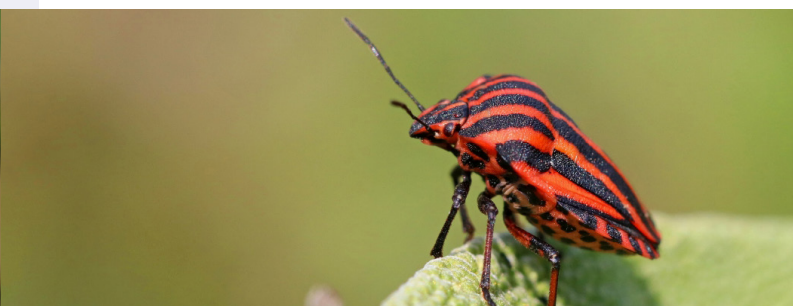
Il est important de décliner les préconisations de l'ABC par quartier :

MALO LES BAINS : C'est le quartier le plus représentatif du territoire en matière d'espèces menacées (au niveau national et européen) et qui concentre les enjeux écologiques majeurs.

Avec sa position tournée vers le littoral, Malo concentre les espèces protégées menacées, comme la Violette de Curtis (protégées au niveau européen) et le crapaud calamite (protège au niveau national) et le Grand Gravelot présent sur la digue des alliés par exemple.

Les enjeux écologiques sont uniques avec le milieu marin présent, la plage, les dunes et l'arrière des dunes. La préservation du milieu dunaire est indispensable, avec comme « haut-lieu de biodiversité » le Parc du Vent. Il conviendra de maintenir son intérêt en temps de cœur de nature, mais aussi de (re)travailler les cheminements qui le parcourent afin qu'ils puissent servir aux habitants comme aux animaux sauvages. Un renforcement de la signalétique en lien avec l'opération Grand Site...

La mer c'est aussi la présence remarquable sur notre plage de mammifères marins qui viennent se reposer la plupart du temps, voire parfois finir leur vie paisiblement pour les plus chanceux, définir un protocole d'intervention des services comme sensibiliser le jeune public et moins jeunes aux gestes pour préserver leur tranquillité.



ROSENDAEL : C'est le quartier des jardins de ville

L'enjeu est double sur Rosendael, la volonté de Passons au Vert nécessité d'accompagner les citoyens sur l'accueil de la biodiversité chez soi à moindre cout. Il est proposé par le biais de la Maison de l'environnement et du CPIE de proposer aux habitants qui le souhaitent un diagnostic faune flore du jardin, et selon les envies des habitants, de conseiller des aménagements simples pour développer la faune et flore chez soi, comme par exemple (installer un tas de bois mort pour les hérissons, une partie d'herbes folles pour accueillir les insectes...).

Le deuxième enjeu se situe au niveau de la zone maraichère. Pour limiter la prise au vent, capter les eaux et éviter les inondations, maintenir les sols et limiter la dissémination des biocides dans les habitations à proximité, il convient de planter des arbres hauts, des haies, creuser des mares et fossés. Au-delà de retrouver le paysage maraicher c'est aussi avec les horticulteurs de démontrer les bénéfices que ces aménagements peuvent apporter pour leur activité.

DUNKERQUE CENTRE : C'est le quartier pour essayer les projets de verdissement

Permis de végétaliser, cour d'écoles avec des micros cœur de nature, ouverte le soir et week end sur le quartier, rues vertes et toiture végétalisée. Dunkerque centre bien que minéral, accueille les conditions pour développer la verdure en ville. Le changement de regard sur les herbes folles sur les trottoirs, mais aussi sur la faune sauvage qui réapparaît comme les chauves-souris par exemple, démontrer les bienfaits pour les habitants, meilleur insecticide naturel (chacune mange environ 3 000 moustiques et lutte contre la prolifération du moustique tigre).

Travailler sur une exposition dans la ville sur les bienfaits des animaux sauvages qui ne bénéficient pas d'une image positive. C'est aussi entamer une démarche avec les urbanistes pour intégrer la biodiversité dans la rénovation des bâtiments en intégrant par exemple des gîtes à chauves-souris ou des nichoirs à hirondelles directement au bâti.

Proposer d'adapter un outil comme le Facil avec un aspect « vert » pour aider à acquérir des nichoirs à hirondelle (par exemple).

En complément du permis de végétaliser, accompagner les citoyens volontaires sur des conseils et astuces pour bénéficier d'un coin de nature chez soi, quel que soit la dimension « mon jardin en pot » transformer son balcon et sa terrasse en jardin suspendus.



Dunkerque, ville portuaire, est aussi la porte d'entrée des espèces exotiques envahissantes qui se disséminent ensuite sur le territoire communautaire comme par exemple le Sénéçon du cap qui arrive d'Afrique du sud, et s'est développé jusque dans les dunes. Il n'y a pas de gestion naturelle possible parce qu'il s'avère toxique pour les animaux qui broutent. Contrôler les EEE dans la ville est une nécessité pour conserver les espèces locales Il est proposé de définir des sites en accord avec Le Cadre de Vie pour contrôler ces EEE et ne plus en remettre dans de futures opérations d'aménagements. Les éradiquer dans les milieux naturels.

PETITE SYNTHÉ : C'est le quartier de l'orchidée, pelouses et des zones humides

Les nombreuses pelouses à Petite-Synthe permettent de fournir aux pollinisateurs une source de nourriture abondante, c'est aussi l'image de la réussite de la gestion de la ville, la vitrine de la qualité du travail accompli par les agents illustré, par la présence de nombreuses orchidées sauvages, belles mais rares ;

Le plus beau résultat c'est l'ophrys abeille, orchidée quasiment disparut de la région il y a 30 ans. Grace à l'arrêt des biocides et à la gestion adaptée des agents qui ont permis de voir cette orchidée se multiplier et devenir une espèce désormais commune sur Dunkerque.

Les zones humides, issues de notre patrimoine de zone de polder, sont utiles pour les activités humaines, comme la pêche, les balades, et utiles pour une faune et une flore inféodées aux zones humides.

Le Fort de Petite-Synthe en lien avec le parc Jacobsen est un bon exemple de trame verte et bleue qui pourrait s'étendre à l'ensemble du territoire. Un chemin de découverte de la biodiversité est en construction au Fort et pourrait être le point de départ d'une cartographie sur les points d'intérêt de Dunkerque et permettra à chacun de construire son circuit pédestre en fonction du temps qu'il dispose.

Le Fort de Petite-Synthe pourrait accueillir un jardin pédagogique comme celui de Rosendael et proposer un programme d'animations sur la nature en ville et le jardinage au naturel

Sensibilisation et mobilisation des publics

Le Défi Photo Nature est une action participative qui consiste aux habitants d'envoyer des photos d'une espèce de faune ou flore présente dans leur jardin, balcon, terrasse pour enrichir les données écologiques. Les supports de transmission des photos diversifiés (MMS, mail, page Facebook, Instagram), la communication entreprise par la Ville et le CPIE Flandre Maritime, mais aussi la facilité de la démarche (aucune compétence naturaliste ou artistique n'est demandée) ont conduit de nombreuses personnes à participer. Une grande majorité était d'ailleurs assez éloignée du réseau des structures environnementales, ce qui est très positif.



4) Le Plan d'action

Afin de mettre en œuvre les préconisations de l'ABC, un plan d'actions a été élaboré et sera suivi par un comité technique composé des directions : du cadre de vie, du développement des territoires, du CPIE, de la communauté urbaine...

Enjeux ABC	Intitulé de l'action	Objectifs attendus
Partager la connaissance écologique pour mieux la préserver	Approfondir la connaissance et l'implication des agents des espaces verts	organiser des séances de formation aux agents par niveau "novices et experts" sur des thématiques faunes flores
	Poursuivre les inventaires sur les espaces publics	accompagner les agents des espaces verts sur les espèces faunes flores à inventorier et analyser les évolutions des espèces suivies
	Elaborer un parcours sur la biodiversité	Créer des parcours pour relier les espaces de biodiversité, sous forme de boucles avec différentes durées de parcours
	Organiser un évènement autour de la restitution de l'ABC	Permettre à chacun d'accéder à la connaissance , valoriser l'image de Dunkerque et proposer un programme d'animation pour tous publics
Prise en compte des enjeux dans les documents d'urbanisme	Préserver les cœurs de nature dans le PLUIHD	
	Préserver les haies des propriétés privés	
Limiter l'emprise des Espèces Envahissantes Exotiques	Partager les données à la CUD pour assurer la veille technique	
	Elaboration d'une liste de végétaux à bannir des achats pour les futurs aménagements	
	Assurer le remplacement progressif dans les espaces repérés	
Poursuivre et adapter les plans de gestion des espaces publics	Etoffer l'équipe dédiée au suivi des espaces naturels	
	Actualiser les plans de gestions existants	
	Elaborer un plan des gestion du parc Ziegler	
	Elaborer le plan de gestion du Laac	

Renforcer le maillage bleu du territoire	Développer les zones humides	
	Préserver les mares lors des projets d'aménagements	
	Assurer le suivi écologique du réseau de zones humides et son entretien	
Associer les habitants à la connaissance et à la préservation de la biodiversité	Présenter les résultats au grand public (stand)	
	Organiser la clôture officielle du défi photo	
	Proposer une démarche de science participative	
	Favoriser la biodiversité dans les jardins avec de petits moyens	
Pris en compte des enjeux de l'ABC dans les projets de la ville	Favoriser l'équilibre entre esthétique et intérêt écologique dans les aménagements paysagers	
	Associer les préconisations de l'ABC aux futurs projets de la ville	rue verte, cour résiliente, politique de l'arbre...
	Prise en compte de ces enjeux dans les CCTP	
Malo les Bains : le quartier des enjeux écologiques majeurs	Préserver le milieu dunaire	matérialiser le corridor entre la plage des alliés et le parc du vent
		renforcer la signalétique de l'opération Grand site
		renforcer la signalétique en entrée de parc du vent
		aménagement des cheminements pour réduire les coupures physique au sein du parc du vent
	Protéger les espèces menacées	mettre en place un protocole d'intervention sur l'échouage des mammifères marins
Rosendaël : le quartier Jardin	Développer la biodiversité dans son jardin	Proposer un diagnostic faune flore et des aménagements simples pour permettre à chacun d'accueillir la biodiversité dans son jardin, terrasse, balcon
	Aménager la zone maraîchère avec la préservation du paysage	planter des haies, creuser des mares pour limiter la prise au vent, capter les eaux, maintenir les sols...
	Développer des jardins nourriciers écologiques	poursuivre l'accompagnement des jardins familiaux vers une prise de conscience de la préservation des ressources naturelles
		développer des jardins nourriciers en cœurs d'îlots, comme le square Cassin

Dunkerque Centre : le quartier pour essayer le verdissement	Changer le regard sur les herbes folles sur les trottoirs et sur la faune sauvage qui réapparaît	organiser des balades découverte des vertus des herbes folles
		organiser des sorties découverte des animaux sauvages qui réapparaissent en ville et leur utilité
	Remplacer progressivement les EEE dans certains espaces verts	sélectionner des espaces avec de forts enjeux environnementaux et choisir de nouvelles espèces à planter à forts enjeux de biodiversité
	Développer les possibilités et supports de verdissement dans le quartier	intégrer la biodiversité dans la rénovation des bâtiments (nichoirs, plantation en façades...)
Aménager un cour d'école verte		
aménager un verger urbain		
Petite-Synthe : le quartier de l'orchidée, pelouses et zones humides	Créer des cheminements entre les cœurs de nature	matérialiser un parcours de la biodiversité entre le Fort de Petite-Synthe : le parc du Vent
	Développer des espaces de jardins collectifs	accompagner les habitants volontaires pour aménager des jardins sur les espaces de délaissés
	Communiquer sur les zones humides, leur utilité et leur aspect paysager ancien	organiser des balades urbaines et développer des panneaux pédagogiques
	Travailler sur le verdissement de la porte d'entrée de Dunkerque : zone industrielle	

Programme nature à Dunkerque en construction

Suite à la présentation des conclusions de l'ABC au Maire, ce dernier a souhaité que la Direction du Développement durable de la Ville de Dunkerque, élabore un programme ambitieux d'animations à destination des habitants afin de faire connaître les résultats de l'ABC, que chacun devienne acteur de la question. Ce programme se déroulera de mars à mai 2021. Il est en cours d'élaboration.

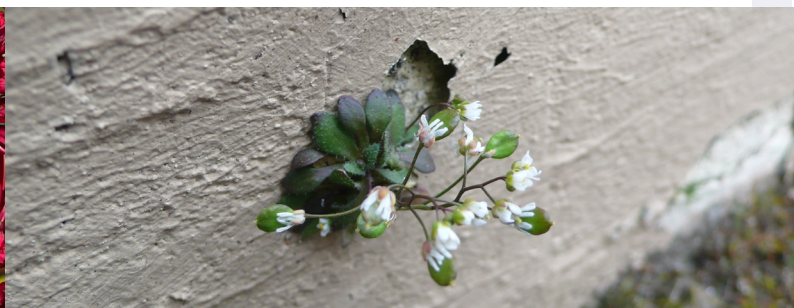
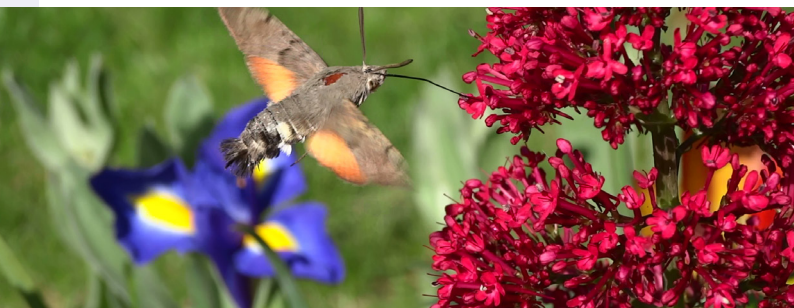
5) Le Plan de financement de l'ABC de Dunkerque

Le budget dédié a permis aux services de la ville d'être accompagnée du CPIE Flandre Maritime pendant 3 ans, pour la réalisation des inventaires, la production des résultats par secteurs et des enjeux pour préserver et développer la biodiversité sur Dunkerque. 10 000 euros par an ont été consacré au suivi de l'ABC, de la subvention partenariale d'un montant de 40 000 euros annuels.

La communication est un élément important de la démarche pour partager la connaissance et l'importance des enjeux. Divers supports ont été conçus afin de partager les données auprès des différents publics, décisionnaires politiques, directeurs, aménageurs mais aussi le public éloigné de ces questions.

Les outils de communication produits : les affiches diffusés dans les bus de l'agglomération, un calendrier en décembre sur la page Facebook de la ville de Dunkerque... sont joints à ce bilan.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Prestation Réalisation de l'ABC CPIE Flandre Maritime	30 000 euros soit : 10 000 euros en 2017 10 000 euros en 2018 10 000 euros en 2019	Subvention sollicitée auprès de l'AFB	28 000 euros
Valorisation du temps passé : Chargée de mission nature en ville	15 000 euros	Valorisation du temps passé : fonctionnaire	15 000 euros
Communication : Conception de panneaux en dibon avec les photos du défi photo, panneaux pour les parcs publics, de roll up, une carte global, nuanciers	5 000 euros	Autofinancement	7 000 euros
TOTAL	50 000 euros	TOTAL	50 000 euros



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE VILLE DE DUNKERQUE



Direction du Développement
Durable et de l'Environnement
de la Ville de Dunkerque
Tél. : 03 28 26 27 91